



PÔLE ÉNERGIE

L'UNION FAIT LA FORCE

Le 4 juillet dernier, le Vendéen Alain Lebœuf a été désigné président du Pôle énergie, qui réunit depuis 2013 les quatre syndicats départementaux et le département de la Sarthe, autour d'échanges d'expérience et de projets communs. Le nouveau président souhaite une entraide bénéfique à l'ensemble des structures et aux territoires.

Si l'échelon départemental apporte la proximité nécessaire entre syndicats et collectivités locales, la mise en œuvre d'une stratégie de développement et d'influence doit s'envisager au niveau régional.

Cinq autorités organisatrices de la distribution de l'énergie sur les Pays de la Loire — le Sydéla (44), le Siéml (49), Territoire d'énergie Mayenne (53), le conseil départemental de la Sarthe (72) et le Sydev (85) — ont créé le Pôle énergie régional en 2013, autour des diffé-

rents aspects stratégiques relatifs au service public de l'énergie (distribution, production, maîtrise de la demande, transition énergétique...). Président du syndicat vendéen depuis 2014, Alain Lebœuf est pleinement convaincu des bienfaits de cette union et souhaite que ce pôle soit un lieu d'échanges, de partage d'expérience et d'ambition. Député de 2008 à 2014, il s'est impliqué personnellement dans le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. « *Je suis le député de l'opposition qui a dé-*

posé le plus d'amendements, mais toujours dans un esprit constructif compte tenu de l'importance des enjeux », rappelle celui qui a aussi été membre de la commission permanente Développement durable et Aménagement du territoire.

La Vendée est souvent considérée comme un département pionnier en matière de projets de développement durable. Alain Lebœuf — qui a notamment engagé une enveloppe de 20 M€ pour l'amélioration de la performance énergétique de 1500 bâtiments communaux —

estime que ce vécu doit profiter aux voisins, qui ont eux aussi des idées et des projets à partager. « *Lauréate de nombreux prix nationaux, la Vendée est souvent citée en exemple, que ce soit sur la production des énergies renouvelables, les mobilités ou encore les réseaux intelligents. Mais je considère que d'autres départements ont des choses à nous apporter, je pense au Maine-et-Loire et au Siéml, autour de la question du bio-GNV notamment. S'entraider les uns les autres, faire profiter des réussites comme des échecs : plus on aura d'échanges, de mutualisations et d'ambitions, mieux ce sera. Les élus que nous sommes doivent travailler sur de nombreux sujets. Ces échanges d'expérience peuvent constituer un gain de temps considérable. C'est une vraie chance, au moment où le sujet de la transition énergétique devient majeur pour les territoires et les populations.* »

Le Pôle énergie s'attèlera prioritairement à optimiser son or-

« Ces échanges d'expériences peuvent constituer un gain de temps considérable pour les élus que nous sommes. »

ganisation. « *Chacun doit être en confiance, estime Alain Lebœuf. La première étape, nécessaire, est de mettre en place une organisation qui permette de travailler sur des cas concrets, avec un calendrier, un chef de projet... Le sujet de la mobilité électrique et de l'interopérabilité des bornes de recharge en est un : demain, l'utilisateur doit pouvoir bénéficier d'une carte et d'un tarif uniques, d'un réseau cohérent et lisible, pour se déplacer d'un département à un autre sans se poser de question. C'est là que nos concitoyens nous attendent...* »

Tout cela ne peut aujourd'hui être envisagé sans la Région. « *La loi a désigné le conseil régional comme le chef de file, qui doit fixer les orientations stratégiques. Nos syndicats sont les bras armés d'une détermi-*

nation politique. Cette déclinaison doit se faire avec les élus. »

À court et moyen termes, le Pôle ne devrait pas manquer de sujets de discussion, ni de projets communs. Parmi les expertises nouvelles mutualisées, Alain Lebœuf pense « *aux projets de centrales photovoltaïques au sol en Maine-et-Loire, aux projets éoliens en Loire-Atlantique* », auxquels tous les syndicats peuvent apporter une aide technique, ou encore à Smile, « *un projet majeur, les réseaux intelligents constituant un vrai chantier d'avenir* ». ■



Laurent Gérault
Conseiller régional
en charge
de la transition
énergétique

Qu'attendez-vous des syndicats d'énergie ?

Les lois NOTRe et de transition énergétique ont conforté très sensiblement le chef de filât de la Région sur les politiques climat-énergie. Le conseil régional est bel et bien le chef d'orchestre et les intercommunalités sont les musiciens au travers des PCAET. Mais nous avons tous besoin de relais opérationnels efficaces pour décliner notre feuille de route. Les syndicats d'énergie présentent l'avantage d'offrir une taille critique pertinente pour développer l'expertise et la capacité d'agir, tout en garantissant un

bon niveau de proximité avec les communes et leurs groupements. Nous comptons donc fortement sur eux pour nous aider à mettre en musique la feuille de route régionale pour la transition énergétique.

Quelle opinion portez-vous sur le regroupement des syndicats d'énergie au sein du Pôle régional ?

Il est normal que ces mêmes syndicats d'énergie, en forte diversification depuis quelques années, cherchent à coordonner et à mutualiser leurs compétences au sein d'un pôle régional. Je félicite à cet égard le bon esprit coopératif qui règne au sein du Pôle énergie. Dans la mesure où celui-ci se penche de plus en plus sur les sujets de la transition énergétique, il m'apparaît assez normal que la Région puisse contribuer da-

vantage à ses travaux. Je veillerai tout particulièrement à ce que la gouvernance mise en place permette une véritable coproduction des politiques énergétiques.

Quels sont les principaux domaines de coopération entre le Pôle et la Région ?

Nous avons au moins trois chantiers en cours. La gouvernance du Pôle, que je viens d'évoquer, constitue une priorité. Nous discutons également de la mise en place du fonds régional d'investissement pour les énergies renouvelables et de l'ingénierie d'accompagnement. Nous travaillons également au développement d'un outil prospectif d'aide à la décision, véritable tableau de bord dans le cadre de l'élaboration des PCAET, qui intégrerait des données énergétiques régionales fines et homogènes sur l'ensemble de la région.